

« Vous ne pouvez pas payer vos enseignants ? Fermez donc des formations ! »

**Morceaux choisis du rapport d'audit de l'IGAENR
sur l'université du Havre (janvier 2013)**

Situation : le Ministère n'ayant pas versé suffisamment de masse salariale pour faire face aux besoins, l'université du Havre (7000 étudiants) s'est retrouvée en déficit deux années de suite, nécessitant une mise sous tutelle rectorale, un gel de 19 postes et un audit de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche (IGAENR).

Extraits choisis de ce rapport, d'une centaine de pages. Ils se passent de commentaires tant ils sont édifiants.

Sur les droits d'inscription, on lit page 19 :

« Les objectifs de droits d'inscription n'étaient pas atteints au 18 octobre. [...] On notera, à cet égard, qu'en 2011, l'établissement a consenti des exonérations de droits d'inscription en faveur de 250 étudiants, dont 122 inscrits en master, ce qui correspond à une perte de recettes de 32 000 euros. On peut constater également que les droits fixés par l'université pour les 283 étudiants inscrits dans un diplôme d'université (DU) s'échellonnent de 80 euros à 148 euros, ce qui est loin de représenter leur coût réel. »

Sur l'emploi de titulaires, on lit page 20 :

« Cette tendance [déficitaire] pourrait encore s'aggraver, si l'établissement ne met pas un frein à sa politique de recrutement d'emplois permanents. »

Sur l'offre de formation, on peut lire page 32 :

« La remise à plat de l'offre de formation ne peut s'envisager qu'à moyen terme. Cependant, une réflexion sur la taille des groupes et la fermeture de formations à très faible effectif pourrait être très vite engagée. »

Page 41 : « La volonté de s'affirmer comme '*université de plein exercice*' n'est en effet pas étrangère à l'abandon partiel de sa vocation première, à dominante technologique et professionnalisante, au profit du développement de formations plus généralistes et académiques. »

Pages 54-55 : « L'université pourrait ainsi faire évoluer ses formations académiques vers des formations plus directement professionnalisantes. L'exemple des licences professionnelles, qui ont permis d'enrayer la baisse des effectifs entre 2007 et 2010, indique en partie le chemin à suivre : c'est en adaptant ses formations aux débouchés que l'université attirera de nouveaux étudiants [...] Son potentiel d'enseignement lui permet d'envisager, seule ou avec d'autres établissements du PRES, la construction de parcours pluridisciplinaires à forte valeur ajoutée, qui prennent en compte les caractéristiques du bassin d'emploi et garantissent une bonne insertion sur le marché du travail. »

Sur la démocratie universitaire, on lit page 39 :

« Le processus de construction de l'offre [de formation] ne favorise pas l'émergence d'une politique d'établissement : l'essentiel des débats semble avoir lieu au niveau des composantes, dans le cadre des conseils d'UFR. Le CEVU et le CA n'exercent pas le rôle d'arbitre qui devrait être le leur. »

Sur le lien entre enseignement et recherche et la tendance à créer des collèges universitaires, on lit page 54 :

« la possibilité pour un enseignant-chercheur de mener son activité de recherche dans un autre établissement [...] pourrait être davantage exploitée, notamment dans le cadre du PRES »

Et page 60 : « La sanctuarisation de la recherche dans le souci de rester une université à part entière abouti en fait à une organisation qui n'est ni scientifiquement, ni budgétairement complètement soutenable. »

Sur la régionalisation de l'ESR, on lit page 55 :

« Certaines formations existantes, notamment en droit et en économie-gestion, gagneraient également à se recentrer sur des thématiques liées à l'activité industrielle et commerciale de la région havraise. »

Sur l'enseignement des langues, on lit page 59 :

« Des améliorations pourraient être apportées [avec] l'obligation faite aux enseignants de langue et civilisation de consacrer [aux cours de langue] à des non spécialistes une part plus importante de leur service [...] alors que certains enseignants-chercheurs effectuent l'essentiel de leur service sous forme d'unités libres de littérature ou de civilisation.

Conclusion du rapport et bouquet final, pages 82-83 :

« La mission ne peut qu'encourager l'université à suivre les recommandations suivantes :

- Créer une culture de gestion et rénover le dialogue au sein de l'établissement.
- Maîtriser la masse salariale en lien avec la stratégie de l'établissement en formation et en recherche et avec la mise en place d'une véritable gestion des ressources humaines.
- Repenser l'offre de formation et définir des critères communs d'organisation.